

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de
l'Université Polytechnique Hauts-De-France
Séance du 2 juillet 2018**

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures :	ASSE Abdallah, représentant d'une entreprise de moins de 500 salariés COLSON Aurore, représentant de la région Hauts de France DEBURGE Eric, représentant de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, MANUSSET Héric, représentant du monde associatif SAYDON Laurence, représentant d'un établissement d'enseignement secondaire
Collège A des professeurs des universités	ARTIBA Abdelhakim COUTELLIER Daniel DUQUENNOY Marc GUERRA Thierry-Marie LAGAE Véronique LEVEL Pascal
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	ALPHONSE-TILLOY Isabelle CHAMPAGNE Philippe KRAS Anne-Marie RENAUX Dominique USEILLE Philippe
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	EDART Cédric LESUEUR Denis RUTKOWSKI Pascal TURPIN-WINTER Hélène
Collège des Usagers	DUFOUR Juliette OUMHETA Myriam
Membres de droit	Madame la Rectrice de l'Académie de Lille ou son représentant Monsieur le directeur général des services Madame l'agent comptable
Membres invités	HARMAND Souad, Vice-présidente du conseil d'administration POIRRIEZ Vincent, Vice-président délégué aux affaires juridiques, SIGUOIRT Laurent, Vice-président délégué aux ressources humaines HESPEL Olivier, directeur des affaires financières ; TRUFFERT Françoise, directrice du service commun de la documentation VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, responsable administratif de la direction générale, pour compte rendu
Ont donné pouvoir	SAYDON Laurence à ARTIBA Abdelhakim à 16h00 DEBURGE Eric à COUTELLIER Daniel à 16h50 LEVEL Pascal à LESUEUR Denis à 15h30 BOUCHART Franck à TURPIN-WINTER Hélène COLSON Aurore à ASSE Abdallah à 17h00

Monsieur ARTIBA, Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14 h 00.
Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 10.

Monsieur le Président annonce le retrait du point à l'ordre du jour relatif au régime d'intéressement.

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MAI 2018

Monsieur le Président présente le relevé de décisions.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le relevé de décision.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Monsieur le Président présente les orientations budgétaires 2019.

Il rappelle tout d'abord des éléments de contexte national relatifs à l'application de la loi « orientation et réussite des étudiants », à la réponse aux appels à projet « programme et investissement d'avenir », et ensuite le contexte de l'établissement relatif au projet d'université polytechnique et enfin la situation financière de l'établissement.

Il présente ensuite les orientations suivantes :

1/ Les orientations en **investissement** sont issues de la préparation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2018-2022 qui prévoit les opérations pluriannuelles d'investissement pour les constructions nouvelles et pour les opérations d'entretien et de réhabilitation.

2/ Le développement des **ressources propres** est un axe majeur pour le développement de l'établissement par la réponse aux appels à projet. Les projets déjà en cours de réalisation tel que l'association avec le Centre Hospitalier de Valenciennes et Valenciennes Métropole concernant l'Appel à Projet « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » ou l'association avec Valenciennes Métropole et Valutec pour le projet « Société Universitaire de Recherche » sont des exemples à suivre.

3/ S'agissant de la formation, la construction de **l'accréditation** s'articule avec le projet d'établissement en intégrant la dimension polytechnique, la fertilisation croisée voulue entre Sciences et Humanités.

La rationalisation de l'offre de formation par le développement des actions innovantes va être menée :

- en favorisant les innovations pédagogiques qui poursuivent les actions déjà en place et en créant de nouvelles actions ;
- en soutenant la réussite de l'étudiant en 1^{er} cycle par le déploiement de la réforme de l'orientation et de la réussite des étudiants ;
- en développant l'attractivité des masters et les diplômes d'ingénieurs ;
- en augmentant le nombre de doctorants.

4/ En matière de Recherche, le renforcement de **la visibilité nationale et internationale** passe par un élargissement du partenariat aux universités polytechniques européennes, dans le cadre de la création d'un réseau européen.

La valorisation des résultats de la recherche doit être développée en mettant l'accent sur la cohérence des actions entre la filiale VALUTEC, la SATT Nord et l'Institut Carnot ARTS (mise en place de chaires d'excellence).

5/ **Les relations internationales** doivent fédérer et coordonner les composantes autour des grandes orientations choisies par l'établissement pour son action à l'international (vers la création d'un réseau Européen d'Universités Polytechniques).

En complément, la coopération en recherche sera renforcée (exemple du projet « Amérique Latine »).

La mobilité étudiante sera encouragée et l'accueil des étudiants et personnalités étrangères doit être de grande qualité.

Le savoir-faire de l'Université à l'International (espace Euro-Méditerranéen renforcé et ouvert sur le continent Africain, Projets ERASMUS+ de type KA2) doit être valorisé.

Enfin, l'attractivité et la visibilité du territoire en préparation l'année de l'Afrique 2019 doivent être consolidées.

6/ **La politique de communication** pour réussir le passage de l'UVHC à l'UPHF implique un changement complet de l'image, une immersion sereine dans un univers aux nouvelles couleurs, et un nouveau logo.

7/ **Des moyens pour soutenir les partenariats stratégiques** doivent être trouvés par la réponse à des **appels à projets (AAP)** pour stimuler des idées d'actions s'inscrivant dans les thématiques prioritaires de développement de l'UPHF tels que :

- ✓ L'accompagnement à la restructuration de l'offre de formation et des laboratoires de recherche
- ✓ Les humanités numériques
- ✓ Le développement formation-recherche en lien avec le Centre Hospitalier de Valenciennes
- ✓ Le e-learning et formations à la carte à destination des industriels.

et par des appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour stimuler la constitution d'équipes projets en réponse à des actions définies que l'UPHF souhaite développer (Open Science, FabLab transversal SHS-ST, Data Analytics pour la réussite des étudiants, Open Budget et Blockchain, IA).

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les orientations budgétaires 2019

ENVELOPPES BUDGETAIRES 2019

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur des affaires financières.

Il présente la répartition suivante :

	Proposition de répartition 2019
Secteur établissement et services communs	82 370 000,00 €
Secteur Formation	3 130 000,00 €
Secteur Recherche	1 200 000,00 €

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les enveloppes budgétaires 2019.

BUDGET RECTIFICATIF N° 1

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur des affaires financières.

Il présente le budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2018 :

- **le montant total des recettes à rattacher en prévision d'encaissement se monte à + 2 700 050 € selon la répartition suivante :**

1 022 250 € environ de ressources propres supplémentaires tirées de :
969 000 € environ de subventions supplémentaires
709 800 € supplémentaires issus de la dotation de l'Etat

- **un budget rectificatif de transfert est opéré dans la cadre de la Recherche :**

Compte tenu de nouvelles orientations sur le projet fléché SIGMA-RAIL, il est décidé d'un transfert de 239 325 € de l'enveloppe de masse salariale vers l'enveloppe de fonctionnement

- les nouveaux crédits ouverts se répartissent comme suit :

fonctionnement :

AE : + 1 158 778 €

CP : + 1 158 778 €

Personnel :

AE : + 300 720 €

CP : + 300 720 €

investissement :

AE : + 1 240 652 €

CP : + 1 240 652 €

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le budget rectificatif n° 1.

RAPPORT D'AUTO EVALUATION

Monsieur le Président donne la parole à Madame la vice-présidente du conseil d'administration.

Elle présente le rapport d'auto évaluation du contrat d'établissement 2013-2018 qui sera présenté au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi que le projet stratégique de l'établissement qui est associé.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le rapport d'auto évaluation.

SCHEMA PLURIANNUEL DE STRATEGIE IMMOBILIERE 2018/2022

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur général des services adjoint.

Il soumet au vote le projet au conseil qui retrace les opérations immobilières à venir sur la période.

PRIORITÉS POUR LE Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière-SPSI 2018-2022

ÉTAT DES DÉCISIONS	Intitulé du programme	Nature de l'opération	Année de l'engagement	Montant total (pluriannuel) de l'opération	liste des tiers financeurs	Montant total des financements de tiers prévus pour l'opération sur l'ensemble de sa durée (€)	montant total que l'établissement s'est engagé à financer sur fonds propres (€)	Engagements 2018	Engagements 2019	Engagements 2020-2021-2022	Année prévisionnelle d'achèvement du programme	Commentaire	décisions prises
Opérations arrêtées	grosse maintenance et investissements divers	Travaux immobiliers et mise en conformité		3 150 000			3 150 000	900 000	750 000	1 500 000		débat sur ongljet suivant	
		renovation et economies d'énergie	2017	3 000 000		0	3 000 000	100 000	2 800 000	100 000	2020	Renovation de toiture et facades	Budget 2017
	Facades Watteau/Froissart												
	Logements de fonction*	Travaux immobiliers	2016	850 000		0	850 000	726 000			2018	Sécurité (Désamiantage) travaux en cours	Budget 2016
	Quincaillerie ISTV	Travaux immobiliers	2017	560 000		0	560 000	560 000			2018	Remplacement d'une partie des ouvrants des menuiseries extérieures et quincailleries	Budget 2017
	Videoprotection	Sécurité vigipirate	2017	650 000		0	650 000	650 000			2018	Travaux et entretien courant d'un dispositif de vidéoprotection	Budget 2017
	Travaux accessibilité Ad'AP*	Accessibilité Handicapés	2015	2 631 901		0	2 631 901	320 413	728 424	735 364	2021	délibération CA 2016 2016-08 CA Schéma directeur Handicap	délibération 2016-08
	Plate d'essai + parvis*	Travaux immobiliers	2017	3 100 000	CAVM FEDER	2 250 000	850 000	250 000	600 000		2019	délibération CA 2017-33-CA Convention de financement avec la CAVM	délibération 2017-33
	Accès ITD/IIIM*	Travaux immobiliers	2018	200 000	CAVM	100 000	100 000	20 000	80 000		2019	desserte des îlots G et H pour les véhicules	délibération 2017-55
	A finaliser	Parcours Sportif	Travaux immobiliers	2018	700 000		0	700 000	50 000	650 000		2019	Projet en cours, choix d'un maître d'œuvre fait, chiffrage à affiner et recherche de co-financements en cours
Accueil Tertiales		Travaux immobiliers	2018	700 000		0	700 000	50 000	650 000		2019	Pré-études faites	
opérations nouvelles SPSI	Rénovation Watteau	Travaux immobiliers	2019	3 950 000		0	3 950 000	0	790 000	3 160 000	2021	SPSI complément Watteau	
	Rénovation Froissart	Travaux immobiliers	2019	870 000		0	870 000	0	174 000	696 000	2021	SPSI complément Froissart	
	Bâtiment HERBIN	Travaux immobiliers	2020	2 430 000		0	2 430 000	0	0	2 430 000	2022	SPSI	
	Bâtiment CARPEAUX	Travaux immobiliers	2021	7 350 000		0	7 350 000	0	38 000	7 314 000	2022	SPSI	
	Aménagement RANZIER*	Travaux immobiliers	2019	10 500 000	CAVM	2 500 000	8 000 000	50 000	1 000 000	6 950 000	2021	Aménagement pour Présidence Pré-étude faite / co-financement de la CAVM	
CPER et plan campus	Espace polyvalent*	construction	2019	4 900 000	CPER	4 900 000	0	0	0	0	2022		CPER
	TD-IIIM*	construction	2016	25 028 000	MESR (plan campus) Région	25 028 000	0	0			2019		Plan campus
Total				70 589 901,00		34 778 000	35 791 901	3 676 413	8 258 424	22 885 364			

détails des opérations du Schema pluriannuel de stratégie immobilière 2018-2022																	
ÉTAT DES DÉCISIONS	Intitulé du programme	Nature de l'opération	Année de l'engagement	Montant total (pluriannuel) de l'opération	liste des tiers financeurs	Montant total des financements de tiers prévus pour l'opération sur l'ensemble de sa durée (€)	montant total que l'établissement s'est engagé à financer sur fonds propres (€)	Financements de tiers déjà tirés et encaissés au 31/12/2017 (€)	Restes à exécuter sur financements de tiers déjà tirés et encaissés au 31/12/2017 (€)	Engagements 2018	Engagements 2019	Engagements 2020-2021-2022	Année prévisionnelle d'achèvement du programme	Commentaires	PIECES	Remarques	décisions prises
repris au budget 2018	Sorbonnes Cambrai	Travaux immobiliers	2017	120 000		0	120 000			120 000			2018	Amélioration des conditions d'exploitation des laboratoires de chimie	Acte engagement	début des travaux prévu octobre 2018 fin début 2019	budget 2017
	Groupe froid	Mise en conformité	2017	115 000		0	115 000			115 000			2018	Conduite, entretien préventif et curatif des installations de chauffage, de ventilation, de production et de climatisation	Acte engagement + Cahiers des clauses adm	Travaux en cours	budget 2017
	Jonas R+2	Travaux immobiliers	2017	130 000		0	130 000			130 000			2018	Réaménagement partiel	dossier et suivi de travaux		budget 2017
	Site Cambrai	peinture	2018	90 000		0	90 000			90 000			2018	Travaux de peinture des circulations et escaliers	Acte d'engagement.	CPAD travaux le 15/06, début des travaux en juin 2018 terminé en 2018	Budget Rectificatif 2018
	Divers investissements	Travaux immobiliers	2018	300 000		0	300 000			300 000			2018				Budget initial 2018
	Massifs de Valdunes	Travaux immobiliers pour RV	2017	50 000		0	50 000			50 000			2018	Réalisation d'un massif sismique		achevé	Budget 2017
	Ronzier Espace culturel	Travaux immobiliers	2018	45 000		0	45 000			20 000	25 000		2019	Aménagement Rez de chaussée	Maîtrise d'œuvre		Budget initial 2018
	Remplacement des menuiseries extérieures bâtiment Malache	Travaux immobiliers	2018	300 000		0	300 000			75 000	225 000		2019	Rénovation des menuiseries du bâtiment Malache	Maîtrise d'œuvre et ordre de service n°1	Mise en ligne appel offres travaux début juillet 2018 - début des travaux fin 2018 - fin mi 2019	Budget initial 2018
à prévoir	Maintenance urgente	Travaux immobiliers	2018	2 000 000		0	2 000 000			0	500 000	1 500 000	2022	SPSI : inscription de 500 000 € par an pour les aés et urgences	Orientations du SPSI votées le 2 juillet 2018 au CA		
	total						3 150 000	0	0	900 000	750 000	1 500 000					

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2018-2022.

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines.

L'objectif de ce nouveau régime est de réduire les inégalités qui ont pu exister auparavant. Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe budgétaire de 200 000 euros d'augmentation par rapport à l'ancien régime.

La liste des fonctions et des groupes est présentée.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à la majorité des suffrages exprimés le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel à la majorité des suffrages exprimés.

20 Pour
3 abstentions

PRIME POUR CHARGE ADMINISTRATIVE

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le vice-président délégué aux affaires juridiques.

Il présente le tableau des fonctions et des primes pour les charges administratives assumées dans les composantes de formation et dans les composantes de recherche.

Fonctions et responsabilités administratives	Taux maximal (€)
Vice-Président	9 170
Directeur de composante de formation (hors IUT et ENSIAME)	6 175
Directeur adjoint de composante de formation	4 370
Chef de département (IUT et ENSIAME)	4 370
Directeur de service commun	3 325
Mission temporaire d'au moins un an (chargé de mission UPHF)	1 615
Directeur de composante de recherche comportant plus de 80 permanents	6 175
Directeur de composante de recherche comportant entre 40 et 80 permanents	4 500
Directeur de composante de recherche comportant moins de 40 permanents	3 000
Directeur adjoint de composante de recherche comportant plus de 80 permanents	4 370
Directeur adjoint de composante de recherche comportant entre 40 et 80 permanents	3 000
Directeur adjoint de composante de recherche comportant moins de 40 permanents	2 000
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant au moins 40 permanents Direction d'une fédération de recherche ou d'un laboratoire international associés au CNRS Coordination d'un projet de recherche structurant multipartenaires régional, national ou international	3 000
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant entre 20 et 40 permanents	2 000
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant moins de 20 permanents	1 000

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la liste des fonctions éligibles à la prime pour charge administrative.

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU FOND SOCIAL EUROPEEN POUR LE PROGRAMME REGIONAL « REUSSITE EN ETUDES LONGUES ».

Monsieur le Président donne la parole à Madame la vice-présidente déléguée à la réussite et à la vie étudiante qui présente la demande de subvention.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la demande de subvention.

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION- REPONSE A L'APPEL A PROJET

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur général des services. Il présente au conseil la réponse de l'établissement à l'appel à projet de la Région Hauts-de-France relatif au plan régional de formation pour un montant de 930 486 euros.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la réponse de l'établissement à l'appel à projet relatif au plan régional de formation.

AIDES SOCIALES D'INITIATIVES UNIVERSITAIRES

Monsieur le Président donne la parole à l'assistante sociale de l'établissement et à Madame Druart du service commun pour la responsabilité sociale de l'établissement.

Il est présenté le dispositif des aides universitaires pour l'année universitaire 2018/2019.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les aides sociales d'initiatives universitaires.

SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL

Monsieur le Président donne la parole à Madame Druart, présidente de l'association du personnel.

Elle présente une demande de subvention pour l'exercice 2018 de 22 000 euros.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration octroie à l'unanimité des voix une subvention de 22 000 euros à l'association de l'amicale de personnel.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Monsieur le Président donne la parole à Madame De Croos, responsable de l'association sportive.

Elle présente le bilan sportif et financier de la saison 2017/2018 et présente une demande de subvention de 20 000 euros pour la saison 2018/2019.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration octroie à l'unanimité des voix une subvention de 20 000 euros à l'association sportive.

TARIFS DU DIPLOME UNIVERSITAIRE « NEGOCIATION ET DROIT DU TRAVAIL »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Stéphane Michel, responsable de la formation qui présente les tarifs suivants :

Tarif pour la formation continue

Frais d'inscription au diplôme : 2 000 € + frais d'inscription universitaire

Frais d'inscription par module :

Module de 12h : 400 €

Module de 18h : 500 €

Tarif pour la formation initiale

Frais d'inscription au diplôme : 500 € + frais d'inscription universitaire

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration vote à l'unanimité des voix les tarifs d'inscription.

TARIFS DE LA FORMATION CONTINUE 2018-2019

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur général des services.

Il présente un tableau corrigé des tarifs de formation continue pour l'année 2018-2019 concernant les actions de validation des acquis professionnels.

Proposition de Tarifs de Formation Continue 2018-2019

		2017-2018	2018-2019		
Formations diplômantes Licences, Masters et assimilées et autres formations		Taux horaire par stagiaire (€/h)	Taux horaire par stagiaire (€/h)	Coût horaire par stagiaire (€/h)	Nb St
DIPLOMANT	Formations passerelles : DU Formation Sciences et Techniques / DU Formation Commerce et Gestion	13,00	13,00	12,15	13
DIPLOMANT	L1 & L2 et assimilés (DEUG, DEUST, DUT, DU) tertiaires	14,00	14,00	13,45	12
DIPLOMANT	L1 & L2 et assimilés (DEUG, DEUST, DUT, DU) secondaires	16,00	16,00	15,35	11
DIPLOMANT	L3 et assimilés (Licence, Licence professionnelle, DU) tertiaires	16,00	16,00	14,60	11
DIPLOMANT	L3 et assimilés (Licence, Licence professionnelle, DU) secondaires	16,00	16,00	15,35	11
DIPLOMANT	M1 & M2 et assimilés (DU) tertiaires	18,00	18,00	17,80	9
DIPLOMANT	M1 & M2 et assimilés (DU) secondaires	18,00	18,00	16,85	10
DIPLOMANT	Formations d'ingénieurs (tarif minimum)	19,00	19,00	18,70	9
AUTRE	Formations qualifiantes sous contrats de professionnalisation (tarif minimum)	9,15	9,15	9,00	19
AUTRE	Formations générales : formations en langues, DAEU, capacité en droit, préparations aux concours (administratifs, carrières sociales, paramédicaux...)	13,00	13,00	12,15	13
AUTRE	Enseignements préparatoires aux autres certifications : C2I@, langues,...	14,00	14,00	13,15	12
AUTRE	Enseignements préparatoires à l'habilitation électrique	15,00	15,00	13,80	12
AUTRE	Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint	32,50	32,50	27,60	6
AUTRE	Séminaires de formation (formations en ateliers avec plusieurs animateurs et rapporteurs) : Le tarif tient compte de l'ingénierie de formation occasionnée et des spécificités d'accueil	54,00	54,00	48,60	80
AUTRE	Accompagnement Individuel (Action de positionnement C2I@, Accompagnement de projet et mémoire, Aide à la rédaction de mémoire et autres actions individuelles)	100,00	100,00	90,00	1
AUTRE	Bilan de compétences (prestation individuelle)	75,00	75,00	75,00	1

		2017-2018	2018-2019		
Tarifs forfaitaires / prestations diverses		€/prestation	€/prestation REFERENCE	€/prestation MINI	€/prestation MAXI
FORFAITAIRE	Module DAEU en Enseignement à distance – cas spécifique du milieu carcéral (par module)	16,00	16,00	-	-
FORFAITAIRE	Module DAEU en enseignement à distance (par module)	441,00	441,00	396,90	573,30
FORFAITAIRE	Formation continue des avocats dans le cadre de l'IEJ (forfait annuel)	350,00	350,00	300,00	455,00
FORFAITAIRE	Module de formation déontologie dans le cadre de l'IEJ	160,00	160,00	140,00	200,00
FORFAITAIRE	Demi-journée de formation dans le cadre de l'IEJ	-	70,00	60,00	100,00
FORFAITAIRE	Inscription Session DAEU en Présentiel	50,00	50,00	-	-
FORFAITAIRE	Inscription préparations aux concours des carrières sanitaires ou sociales	50,00	50,00	-	-
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications "technologiques" : habilitation électrique, C2I@,...	80,00	80,00	72,00	104,00
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications en langues : TOEIC,...	40,00	40,00	32,40	46,80
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec accompagnement : 10h d'accompagnement (90 €/h) et frais d'audition (800 €)	1700,00	1700,00	1500,00	1900,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) hors accompagnement : frais de dossier (400 €) et frais d'audition (800 €)	1200,00	1200,00	-	-
FORFAITAIRE	Modules de formation à distance (Master INERSYG/Master 3M/H/Licence Pro SPORTICES...), prix forfaitaire TTC par module et par participant	2600,00	2600,00	2000,00	4000,00

		2017-2018	2018-2019		
Formations Intra-Entreprise ou Inter-entreprises (prix au groupe)		€	€ REFERENCE	€ MINI	€ MAXI
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise sans ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	90,00	170,00	153,00	221,00
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	140,00	300,00	270,00	390,00
	Journée de formation en entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	1400,00	1500,00	1350,00	1950,00

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration vote à l'unanimité des voix tarifs de formation continue pour l'année 2018-2019.

ACTES DU PRESIDENT PRIS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIR

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le directeur général des services adjoint.

Il présente pour information des tableaux récapitulatifs des conventions et des autres actes signés par le président depuis le mois de décembre 2017.

En l'absence d'autre question, Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h30.

Le 28 aout 2018

Le Président de l'Université,



Professeur Abdelhakim ARTIBA